



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT  
ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU GÂTINAIS  
FRANCAIS**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre septembre à dix-sept heures trente s'est réuni, sur la Commune de Milly-la-Forêt, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional du Gâtinais français dûment convoqué le 17 septembre 2025, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BOUSSAINGAULT.

**Nombre de membres**

EN EXERCICE 24

PRESENTS : 9

VOTANTS : 16

**COLLEGE DE LA REGION**

Étaient présents ou représentés : Madame Valérie LACROUTE (pouvoir) et Messieurs Gérard HÉBERT (pouvoir), Jacques HULEUX (pouvoir) ;

Étaient absents : Madame Marianne DURANTON et Messieurs Sébastien DROMIGNY, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT ;

**COLLEGE DES DEPARTEMENTS**

Étaient présents ou représentés : Mesdames Béatrice RUCHETON (pouvoir), Annie PIOFFET et Messieurs Guy CROSNIER et Pascal GOUHOURY (pouvoir) ;

Étaient absents : Messieurs Jean-Marc CHANUSSOT et Nicolas MEARY ;

**OBJET :**INDIVIDUALISATIONS  
PARC

Nomenclature ACTES :  
7 Finances locales  
7.5 Subventions

**COLLEGE DES COMMUNES**

Étaient présents ou représentés : Messieurs Fabien BIDAULT, Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, Philippe DOTHÉE, Laurent DUCRUIT, Jean MORLAIS, Parfait SOUNOUVOU (pouvoir), Jean-Luc VUILLEMENOT ;

Était excusé : Monsieur Patrick POCHON ;

Était absent : Monsieur Fabien ORIoT ;

**COLLEGE DES VILLES-PORTES**

Était absent : Jean-Claude DELAUNE ;

**COLLEGE DES EPCI**

Étaient présentes ou représentées : Mesdames Anne-Élisabeth BOURGUIGNON (pouvoir) et Isabelle FROMAGE ;

**INVITÉS ET PARTENAIRES**

Étaient présents : Madame Françoise CHANCELIER, et Messieurs Yves COZE, Patrick de LUCA, Xavier GUILBERT, Joseph LENOIR, Pascal MAGNIER ;

Étaient excusés : Messieurs Denis CELADON, Gilles CLUGNAC, Patrick MAILLARD ;

Étaient absents : Mesdames Clothilde CAMPAIN, Amélie FERLAY, Laurence MANESSE CESARINI, Marinette MESSIAS, Marie MARIN, Florence MOTTES, Virginie DAVOUST-GOSSELIN, Lucie KIENER-CALVET, Anne GALIBERT, Patricia CONSTANTIN, Mathilde TERRAL et Messieurs Jean-Luc DOUINE, Gérard TAPONAT, Samuel HERBLOT ;

**EQUIPE DU PARC**

Étaient présentes : Mesdames Emmanuelle GUILMAULT, Magali LASSAIGNE et Séverine HUYLEBROECK ;

Transmis au Contrôle de  
Légalité le :

**25 SEP. 2025**

Affichage le :

**25 SEP. 2025**

### SPANC PARC Individualisations


Vu l'avis du Groupe de travail SPANC du 23 septembre 2025 ;

Objet et bénéficiaire de la subvention	Coût total du projet	Montant maximum de la subvention
<b>Particulier d'ACHERES LA FORET</b> Un jardin d'assainissement CAREX de 6 EH suivie d'un poste de relevage et un rejet dans une mare privée	15 962,09 €	7 639,27 €
<b>Particulier d'ACHERES LA FORET</b> Fosse toutes eaux existante suivie d'un poste de relevage et d'un lit d'épandage de 32 m2	7 667,00 €	6 133,60 €
<b>Particulier d'AMPONVILLE</b> Une filière compacte de 12 EH suivie d'un poste de relevage et un rejet d'eaux traitées dans le réseau pluvial	19 698,25 €	9 000,00 €
<b>Particulier de BOUTIGNY SUR ESSONNE</b> Fosse toutes eaux de 3 m3 suivie d'un filtre à sable non drainé de 25 m	16 740,00 €	9 000,00 €
<b>Particulier de FROMONT</b> Filière compacte de 5 EH suivie d'un poste de relevage et de 6 tunnels d'infiltration	13 992,00 €	6 741,60 €
<b>Particulier d'ORMESSON</b> Filière compacte de 5 EH suivie d'un poste de relevage et de 6 tunnels d'infiltration	14 426,50 €	9 000,00 €
<b>Particulier de VILLENEUVE SUR AUVERS</b> Filière compacte de 5 EH suivie d'une dalle de répartition, d'un poste de relevage et de 6 tunnels d'infiltration	18 232,50 €	8 784,75 €
<b>Particulier de VILLENEUVE SUR AUVERS</b> Une filière compacte de 7 EH suivie d'un poste de relevage et de 7 tunnels d'infiltration	17 908,00 €	8 628,40 €
<b>Salle polyvalente de la Mairie de VILLENEUVE SUR AUVERS</b> Un bac à graisse de 1000 l, un fosse toutes eaux de 8 m3 et un filtre à sable non drainé de 50 m2	21 582,00 €	17 265,60 €
<b>Ecole de la Mairie de VILLENEUVE SUR AUVERS</b> Fosse toutes eaux de 7 m3 suivie d'un filtre à sable non drainé de 45 m2	19 722,00 €	15 777,60 €
<b>Subvention étude pour la réhabilitation du système d'assainissement non collectif du Stade de football de la commune d'ACHERES LA FORET géré par la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau</b> Une filière compacte de 8 équivalents-habitants suivie d'un poste de relevage et de 14 modules de tunnels d'infiltration	570,00 €	456,00 €
<b>Subvention travaux pour la réhabilitation du système d'assainissement non collectif du Stade de football de la commune d'ACHERES LA FORET géré par la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau</b> Une filière compacte de 8 équivalents-habitants suivie d'un poste de relevage et de 14 modules de tunnels d'infiltration	34 487,96 €	27 590,37 €
<b>Subvention étude Restaurant - commerce de la commune d'ACHERES LA FORET</b> Une filière compacte de 8 équivalents-habitants suivie d'un poste de relevage et de 14 modules de tunnels d'infiltration	570,00 €	456,00 €


<b>Subvention travaux Restaurant - commerce de la commune d'ACHERES LA FORET</b> Une filière compacte de 8 équivalents-habitants suivie d'un poste de relevage et de 14 modules de tunnels d'infiltration	30 000,00 €	24 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>231 558,30 €</b>	<b>150 473,19 €</b>

Le Président propose aux membres du Bureau syndical du Parc naturel régional du Gâtinais français de valider les demandes de subvention et d'autoriser le Président à signer les documents s'y rapportant.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical du Parc naturel régional du Gâtinais français valident les demandes de subvention et autorisent le Président à signer les documents s'y rapportant, à l'unanimité.



Le Président  
Jacques BOUSSAINGAULT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-259102564-20250924-2025-041-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2025

Affichage : 25/09/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

